



A qui dois-je payer mon loyer???

Par Ori, le **01/08/2010** à **18:01**

Bonjour,

Je suis en location depuis septembte 2009, je sous-loue l'appartement au commerçant qui en avait la jouissance, en tant que locataire "principal".

Depuis janvier 2010, cette personne est en liquidation judiciaire, je règle donc le loyer au mandataire depuis 7 mois. Désormais, il s'avère que le propriétaire de l'immeuble à récupérer son bien.

A qui dois-je payer le loyer, sachant que sur mon bail j'ai uniquement signé avec le locataire, le propriétaire n'apparaît nulle part? Est ce que mon bail est toujours valable? Peut on être mis dehors du jour au lendemain si le propriétaire veut récupérer son bien?

Je vous remercie sincèrement de vos réponses.

Cordialement.